



**COMMUNE DE
VILLENEUVE-SAINT-DENIS
Année scolaire 2022-2023**

**CANTINE SCOLAIRE
GARDERIE PERI-SCOLAIRE**

**ACCEPTATION DU REGLEMENT
à retourner en mairie signée des parents le plus rapidement possible**

Nom et prénom de l'enfant.....

Je soussignée, (Nom et prénom de la mère).....

Je soussigné, (Nom et prénom du père).....

déclaront accepter le règlement de fonctionnement de :

- ✓ la cantine scolaire,
- ✓ la garderie péri-scolaire
- ✓ l'accueil du mercredi et de la 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires

Nous nous engageons à respecter les horaires de fin de service :

- ✓ **19h00 pour la garderie et l'accueil (pour ce service le personnel terminant à 19h).**

Villeneuve-Saint-Denis le,

Signature des Parents